

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 1 / 16

Surgical Guide Resin

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société et de ce qu'elle fait

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit : Surgical Guide Resin

Code de produit : FLSGAM01

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Pour une utilisation dans imprimantes SLA Formlabs

Utilisations déconseillées : Non déterminé(e) ou non disponibles

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé(e) ou non disponibles

1.3 Détails sur le fournisseur de la fiche technique

Fabricant :

United States

Formlabs Ohio, Inc

27800 Lemoyne Rd.

Suite O Millbury, Ohio 43447

419-837-9783

sds@formlabs.com

Fournisseur :

Germany

Formlabs GmbH

Nalepastr. 18

Berlin, Brandenburg 12459

+49 30 555 795 880

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence :

1-800-424-9300 (24 Hours)

Téléphone d'urgence médicale:

ORFILA (FR): + 33 01 45 42 59 59 (24/7)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Irritation de la peau, catégorie 2

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 2

Composants déterminant les dangers de l'étiquetage :

méthacrylate de 2-hydroxyéthyle

Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde

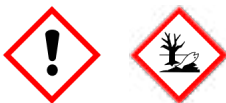
Diméthacrylate d'uréthane

Informations complémentaires : Aucun

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Avertissement

Déclarations de danger :

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 2 / 16

Surgical Guide Resin

H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut causer une réaction allergique de la peau
H319 Provoque une grave irritation des yeux
H411 Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée

Déclarations de mise en garde :

P264 Bien se laver la peau après utilisation
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage
P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols
P273 Éviter de libérer dans l'environnement
P302+P352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver avec beaucoup d'eau et de savon
P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux
P362 Ôter les vêtements contaminés
P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Obtenir des soins médicaux
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
P391 Recueillir le produit répandu
P501 Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales

2.3 Autres dangers :Aucun connu

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

3.1 Substance: Sans objet.

3.2 Mélange:

Identification	N° d'enregistrement REACH	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Poids %
Numéro CAS : 868-77-9 Numéro CE : 212-782-2	-	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319	25-45
Numéro CAS : 162881-26-7 Numéro CE : 423-340-5	-	Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 4; H413	1-2
Numéro CAS : 72869-86-4 Numéro CE : 276-957-5	-	Diméthacrylate d'uréthane	Skin Sens. 1; H317	55-75

Informations complémentaires : Aucun

Texte intégral des mentions de danger (H) et de l'Union européenne (EUH) : Voir section 16

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1 Description des premiers soins

Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation :

Éliminer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et assurer son confort pour la respiration. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 3 / 16

Surgical Guide Resin

Après contact avec la peau :

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Après contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux et sous les paupières avec de l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu. Protéger l'œil non exposé. Continuer à rincer sur le chemin de l'hôpital.

Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS provoquer le vomissement, sauf si cela est indiqué par le médecin ou le centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Autoprotection des secouristes :

Non déterminé(e) ou non disponibles.

4.2 Symptômes et effets aigus et retardés les plus importants

Symptômes et effets aigus :

Les symptômes peuvent inclure des cloques, une irritation, des brûlures et des douleurs. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact)

Symptômes et effets retardés :

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.

4.3 Indication d'une intervention médicale immédiate d'un traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Aucun connu.

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures à prendre pour lutter contre le feu

5.1 Agent extincteur

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse résistante à l'alcool, poudre chimique ou dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés :

Aucun connu

5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

Évacuer tout le personnel à un endroit sûr prédéterminé, à au moins 760 mètres dans toutes les directions. Peut exploser ou détoner en cas d'incendie. Les matières en combustion peuvent produire des vapeurs toxiques.

5.3 Conseil pour pompiers

Équipement de protection individuelle :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire.

Précautions spéciales :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les brumes, les poussières, les émanations et les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les cheveux et les vêtements.

SECTION 6 : Procédures en cas de déversements accidentels

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Porter une protection respiratoire. Ne pas respirer les vapeurs, les brumes et les gaz. Assurer une

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 4 / 16

Surgical Guide Resin

ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones non dangereuses. Pour l'équipement de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2 Précautions environnementales :

Éviter les fuites et déversements supplémentaires si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Il faut éviter les rejets dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant usagé dans des conteneurs appropriés, couverts et étiquetés, en vue de son élimination.

6.4 Référence à d'autres sections :

Pour l'élimination, voir la Section 13.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir la Section 8. Suivre les méthodes élimination appropriées. Voir la Section 13. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré. Tenir à l'écart des sources d'étincelles ou d'inflammation. Stocker à l'écart des matières incompatibles décrites dans la Section 10. Conserver les conteneurs bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Hormis les utilisations mentionnées à la Section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle



8.1 Paramètres de contrôle

Seules les matières disposant de valeurs limites ont été incluses dans le tableau ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (Base juridique)	Substance	Identifiant	Concentration admissible
Lithuania	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	8 heures MPT : 20 mg/m ³

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique constatée pour le ou les ingrédients.

Niveau sans effet déduit (DNEL):

Nom de l'ingrédient : méthacrylate de 2-hydroxyéthyle

N° CAS : 868-77-9

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 5 / 16

Surgical Guide Resin

Travailleurs - Effets systémiques	Aigu - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Aigu - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aigu - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Chronique - Inhalation	4,9 mg/m ³
	Chronique - Dermique	1,3 mg/kg poids corporel/jour
Travailleurs - Effets locaux	Aigu - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Aigu - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aigu - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié
Population générale - Effets systémiques	Aigu - Voie orale	Aucun danger identifié
	Aigu - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aigu - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Voie orale	0,83 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Inhalation	2,9 mg/m ³
	Chronique - Dermique	0,83 mg/kg poids corporel/jour
Population générale - Effet local	Aigu - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Aigu - Inhalation	Aucun danger identifié
	Aigu - Dermique	Aucun danger identifié
	Chronique - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié
	Chronique - Dermique	Aucun danger identifié

Nom de l'ingrédient : Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde

N° CAS : 162881-26-7

Travailleurs - Effets systémiques	Aigu - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Aigu - Inhalation	Aucun danger identifié ; 7,84 mg/m ³ ; 16,46 mg/m ³
	Aigu - Dermique	Aucun danger identifié ; 3,33 mg/kg poids corporel/jour ; 4,67 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Chronique - Inhalation	7,84 mg/m ³ ; 11,75 mg/m ³ ; 16,46 mg/m ³ ; 21 mg/m ³
	Chronique - Dermique	3 mg/kg poids corporel/jour ; 3,33 mg/kg poids corporel/jour ; 4,67 mg/kg poids corporel/jour

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 6 / 16

Surgical Guide Resin

Travailleurs - Effets locaux	Aigu - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Aigu - Inhalation	Aucun danger identifié ; Danger identifié mais pas de niveau dérivé sans effet disponible
	Aigu - Dermique	Danger identifié mais pas de de niveau dérivé sans effet disponible ; Aucun danger identifié
	Chronique - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié ; Danger identifié mais pas de niveau dérivé sans effet disponible
	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de de niveau dérivé sans effet disponible ; Aucun danger identifié
Population générale - Effets systémiques	Aigu - Voie orale	Aucun danger identifié ; 1,67 mg/kg poids corporel/jour ; Danger identifié mais pas de niveau dérivé sans effet disponible
	Aigu - Inhalation	3,92 mg/m ³ ; Danger identifié mais pas de de niveau dérivé sans effet disponible ; 1,93 mg/m ³ ; 2,92 mg/m ³ ; 3,92 mg/m ³
	Aigu - Dermique	Aucun danger identifié ; 1,67 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Voie orale	Aucun danger identifié ; 1,5 mg/kg poids corporel/jour ; 1,67 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Inhalation	1,93 mg/m ³ ; 2,9 mg/m ³ ; 2,92 mg/m ³ ; 3,92 mg/m ³ ; 5,2 mg/m ³ ; 1,67 mg/kg poids corporel/jour
	Chronique - Dermique	1,5 mg/kg poids corporel/jour
Population générale - Effet local	Aigu - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Aigu - Inhalation	Danger identifié mais pas de de niveau dérivé sans effet disponible ; Aucun danger identifié
	Aigu - Dermique	Danger identifié mais pas de de niveau dérivé sans effet disponible ; Aucun danger identifié
	Chronique - Voie orale	Non déterminé(e) ou non disponibles
	Chronique - Inhalation	Aucun danger identifié ; Danger identifié mais pas de niveau dérivé sans effet disponible
	Chronique - Dermique	Danger identifié mais pas de de niveau dérivé sans effet disponible ; Aucun danger identifié

Concentration sans effet prédite (PNEC) :

Nom de l'ingrédient : méthacrylate de 2-hydroxyéthyle

N° CAS : 868-77-9

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	0,482 mg/L
Sédiments d'eau douce	3,79 mg/kg
Eau de mer	0,482 mg/L
Sédiments marins	3,79 mg/kg
Chaîne alimentaire	Non déterminé(e) ou non disponibles.
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	10 mg/L
Sol (agricole)	0,476 mg/kg
Air	Aucun danger identifié

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 7 / 16

Surgical Guide Resin

Nom de l'ingrédient : Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde

N° CAS : 162881-26-7

Objectif de protection de l'environnement	PNEC
Eau douce	0,8 µg/L
Sédiments d'eau douce	0,712 mg/kg
Eau de mer	0,8 µg/L; 1 µg/L; 1 µg/L
Sédiments marins	0,712 mg/kg
Chaîne alimentaire	Non déterminé(e) ou non disponibles.
Microorganismes dans le traitement des eaux usées	1 mg/L
Sol (agricole)	Non déterminé(e) ou non disponibles.
Air	Aucun danger identifié

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé(e) ou non disponibles

8.2 Mesures d'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Ventilation efficace dans toutes les zones de traitement.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Lunettes de protection

Protection corporelle et cutanée :

Vêtements imperméables et gants résistants aux produits chimiques

Protection respiratoire :

À défaut de ventilation adéquate, porter une protection respiratoire adaptée

Mesures d'hygiène générales :

Manipuler en appliquant les bonnes règles d'hygiène et de sécurité industrielles. Se laver les mains et le visage après avoir manipulé des produits chimiques. Se laver les mains avant de manger, de boire et de fumer. Se laver les mains à la fin de la journée de travail.

Contrôles d'exposition environnementale :

Les émissions provenant de la ventilation ou du matériel de fabrication doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

Mesures liées au produit (substance/mélange) pour prévenir l'exposition :	Non déterminé(e) ou non disponibles
Mesures d'instruction pour prévenir l'exposition :	Non déterminé(e) ou non disponibles
Mesures organisationnelles visant à prévenir l'exposition :	Non déterminé(e) ou non disponibles
Mesures techniques pour prévenir l'exposition :	Non déterminé(e) ou non disponibles

Mesures de gestion des risques pour contrôler l'exposition :

Non déterminé(e) ou non disponibles

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide jaune transparent
-----------	---------------------------

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 8 / 16

Surgical Guide Resin

Odeur :	Caractéristique acrylate
Seuil olfactif	aucune donnée disponible
pH	aucune donnée disponible
Point de fusion/congélation	aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial/plage	>100 °C
Point d'éclair (creuset fermé)	>93,5°C
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non Inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité	aucune donnée disponible
Limite d'inflammabilité/ d'explosivité inférieure	aucune donnée disponible
Pression de vapeur	aucune donnée disponible
Densité de vapeur	aucune donnée disponible
Densité	1,09 g/cm ³
Densité relative	aucune donnée disponible
Solubilités	aucune donnée disponible
Coefficient de partage (n-octanol eau)	aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	aucune donnée disponible
Température de décomposition	aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	~ 620 cps @ 25°C (77°F)
Viscosité cinématique	aucune donnée disponible
Propriétés explosives	aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions d'utilisation et de stockage normales.

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans des conditions de stockage et de manipulation normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

10.4 Conditions à éviter :

Matières incompatibles.

Évitez de stocker à une température supérieure >38 °C (100 °F) et à la lumière directe/directe du soleil et à la chaleur.

10.5 Matières incompatibles :

Agents oxydants forts.

Initiateurs de polymérisation, comprenant des peroxydes, des agents oxydants puissants, des alcools, du cuivre, des alliages de cuivre, de l'acier au carbone, du fer, de la rouille et des bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Les produits de décomposition dangereux formés lors d'un incendie peuvent inclure des oxydes de

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 9 / 16

Surgical Guide Resin

carbone, de l'azote et divers fragments d'hydrocarbures.

Une polymérisation dangereuse peut se produire. Une polymérisation non contrôlée peut provoquer un dégagement de chaleur rapide et une augmentation de la pression pouvant entraîner une rupture violente des récipients ou conteneurs de stockage scellés.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation: Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	voie orale	DL50 Rat : 5564 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Évaluation:

Provoque une irritation cutanée.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Évaluation: Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation:

Peut causer une réaction allergique de la peau.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Peut causer une réaction allergique de la peau.
Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	Peut causer une réaction allergique de la peau.

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 10 / 16

Surgical Guide Resin

Nom	Résultat
Diméthacrylate d'uréthane	Peut causer une réaction allergique de la peau.

Cancérogénicité

Évaluation: Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) : Aucun des ingrédients n'est listé.

Programme national de toxicologie (NTP) : Aucun des ingrédients n'est listé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Évaluation: Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation: Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité de certains organes cibles (exposition simple)

Évaluation: Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Évaluation: Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité aspiration

Évaluation: Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Données du produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation:

Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 11 / 16

Surgical Guide Resin

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (long terme)

Évaluation: Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	CE50 Boues activées : 100 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cette substance est considérée comme facilement biodégradable.
Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	Cette substance n'est pas facilement biodégradable.
Diméthacrylate d'uréthane	Cette substance n'est pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cette substance a un faible potentiel de bioaccumulation.
Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	La bioaccumulation dans les organismes n'est pas à prévoir.

12.4 Mobilité dans le sol

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cette substance a un faible potentiel d'adsorption par le sol.
Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	Sur la base du log Koc de 3,85, une adsorption sur le sol est prévue.
Diméthacrylate d'uréthane	Il est prévu que cette substance perturbe la colonne d'eau et les particules organiques du sol et des sédiments.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT :

méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cette substance n'est pas du PBT.
---------------------------------	-----------------------------------

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 12 / 16

Surgical Guide Resin

Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	Cette substance n'est pas du PBT.
Diméthacrylate d'uréthane	Cette substance n'est pas du PBT.

Évaluation vPvB:

méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cette substance n'est pas vPvB.
Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	Cette substance n'est pas vPvB.
Diméthacrylate d'uréthane	Cette substance n'est pas vPvB.

12.6 Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

12.7 Danger pour la couche d'ozone

Évaluation: Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Données du produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Élimination du produit/emballage : Non déterminé(e) ou non disponibles.

Codes de déchets/désignations de déchets selon LoW : Non déterminé(e) ou non disponibles.


13.1.2 Informations applicables au traitement des déchets : Non déterminé(e) ou non disponibles.

13.1.3 Informations relatives à l'évacuation des eaux usées : Non déterminé(e) ou non disponibles.

13.1.4 Autres recommandations d'élimination : Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport international de marchandises dangereuses par route/rail (ADR/RID)

Numéro d'identification de l'ONU	UN 3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. Méthacrylate polymère
Classe(s) de danger pour le transport de l'ONU	9 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun
Informations complémentaires	Ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse lorsqu'une seule unité est transportée dans des récipients ≤ 5 L ou ≤ 5 kg, à condition que les emballages respectent les dispositions générales 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

Fiche de données de sécurité


Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019


Page 13 / 16

Surgical Guide Resin


Transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)

Numéro d'identification de l'ONU	UN 3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. Méthacrylate polymère
Classe(s) de danger pour le transport de l'ONU	9 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun
Informations complémentaires	Ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse lorsqu'une seule unité est transportée dans des récipients ≤ 5 L ou ≤ 5 kg, à condition que les emballages respectent les dispositions générales 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

Transport international de marchandises dangereuses par voie maritime (IMDG)

Numéro d'identification de l'ONU	UN 3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. Méthacrylate polymère
Classe(s) de danger pour le transport de l'ONU	9 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun
Informations complémentaires	Ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse lorsqu'une seule unité est transportée dans des récipients ≤ 5 L ou ≤ 5 kg, à condition que les emballages respectent les dispositions générales 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

Règlement sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA-DGR)

Numéro d'identification de l'ONU	UN 3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. Méthacrylate polymère
Classe(s) de danger pour le transport de l'ONU	9 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 14 / 16

Surgical Guide Resin

Informations complémentaires	Ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse lorsqu'une seule unité est transportée dans des récipients ≤ 5 L ou ≤ 5 kg, à condition que les emballages respectent les dispositions générales 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1.1 and 5.0.2.8.
-------------------------------------	---

Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	
Nom de vrac	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

Règlements européens

Liste d'inventaire (EINECS) :

868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	inscrit
162881-26-7	Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	Non répertorié
72869-86-4	Diméthacrylate d'uréthane	inscrit

Liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) candidates REACH :

868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Non répertorié
162881-26-7	Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	Non répertorié
72869-86-4	Diméthacrylate d'uréthane	Non répertorié

Autorisations REACH relatives aux substances extrêmement préoccupantes (SVHC) :

868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Non répertorié
162881-26-7	Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	Non répertorié
72869-86-4	Diméthacrylate d'uréthane	Non répertorié

Restriction REACH :

868-77-9	méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Non répertorié
----------	---------------------------------	----------------

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 15 / 16

Surgical Guide Resin

162881-26-7	Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	Non répertorié
72869-86-4	Diméthacrylate d'uréthane	Non répertorié

Classe de danger pour l'eau (WGK) (produit) : Non déterminé(e).

Classe de danger pour l'eau (WGK) (substance) :

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Classe de danger pour l'eau 1: légèrement dangereux pour l'eau
Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	162881-26-7	Classe de danger pour l'eau 1: légèrement dangereux pour l'eau
Diméthacrylate d'uréthane	72869-86-4	Classe de danger pour l'eau 1: légèrement dangereux pour l'eau

Autres règlements

Allemagne TA Luft:

Nom de l'ingrédient	CAS	Classe	Taux d'émission de base	Concentration maximale
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Sans objet		
Phényle bis (2,4,6-triméthylbenzoyl) phosphine oxyde	162881-26-7	Sans objet		
Diméthacrylate d'uréthane	72869-86-4	Sans objet		

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

SECTION 16 : Autres informations

Sigles et abréviations : Aucun

Procédure de classement :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Méthode utilisée
Irritation de la peau, catégorie 2	Méthode de calcul
Sensibilisation de la peau, catégorie 1	Méthode de calcul
Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 2	Méthode de calcul

Résumé de la/des classification(s) dans la Section 3:

Skin Irrit. 2	Irritation de la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation de la peau, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 4

Résumé des mentions de danger dans la section 3:

H315	Provoque une irritation cutanée
------	---------------------------------

Fiche de données de sécurité

Conformément aux règlements (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Page 16 / 16

Surgical Guide Resin

H317	Peut causer une réaction allergique de la peau
H319	Provoque une grave irritation oculaire
H413	Peut avoir des effets nocifs durables sur la vie aquatique

Avis de non-responsabilité :

Ce produit a été classé conformément aux normes CE n° 1272/2008 (CLP) et 1907/2006 (REACH). Les informations fournies dans cette fiche signalétique sont correctes à notre connaissance sur la base des informations disponibles. L'information fournie est uniquement conçue pour guider l'utilisateur pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination sécuritaires et n'est pas considérée comme une garantie de spécifications ou de qualité. L'information concerne uniquement le produit spécifique ici désigné et il se peut qu'elle ne soit pas valable pour ce produit lorsqu'il est utilisé avec d'autres matières, à moins que cela ne soit identifié dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 10.28.2019

Fin de la fiche de données de sécurité